

Sur la proposition de M. Nicholson, secondé par M. Harley,

Il est résolu: Que le nombre des exemplaires imprimés en anglais du procès-verbal et des témoignages du Comité, y compris, le fascicule n° 1, soit porté de 750 à 1,500, et qu'un nombre suffisant d'exemplaires soient mis à la disposition du président du Comité pour fins d'expédition par la poste.

Sur la proposition de M. Orlikow, secondé par M. Horner,

Il est résolu: Que l'autorisation soit demandée à la Chambre pour que le Comité se réunisse à Montréal (Québec) les jeudi, vendredi et samedi 14, 15 et 16 février 1963, et que la secrétaire du Comité accompagne ces membres à Montréal.

Le président annonce que le Comité poursuivra son interrogatoire du ministre et des fonctionnaires du ministère à la prochaine réunion.

A midi et demi, sur la proposition de M. Nicholson, le Comité s'ajourne jusqu'au jeudi 31 janvier à 9 h. 30 du matin.

*La secrétaire du Comité,
Gabrielle Savard.*